



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



18159594

TRIBUNAL DE COMMERCE

18 OCT. 2018

DU BRABANT WALLON
Greffe

N° d'entreprise : 0445.998.080

Dénomination

(en entier) : BELGCAST

(en abrégé) :

Forme juridique : Société anonyme

Adresse complète du siège : RUE DU LONG PONT 2, 1360 Perwez, Belgique

Objet de l'acte :

Extrait de l'acte de nomination -administrateurs; Extrait de l'acte de cessation des fonctions -administrateurs

Il résulte des décisions de l'assemblée générale ordinaire du 02/06/2017, que :

L'assemblée a pris acte de la démission d'un administrateur, le Comte Frederic FRANQUI, lui a donné décharge de sa gestion en le remerciant pour sa contribution durant son mandat.

Il résulte des décisions de l'assemblée générale ordinaire du 01/06/2018, que :

Le conseil d'administration a été reconduit pour une durée de 6 ans, expirant à l'assemblée générale qui se tiendra en 2024

Le conseil d'administration se compose comme suit :

* S.A. EMBOURG CONSULTING, administrateur-délégué, dont le siège social est situé rue du long pont 2 à 1360 PERWEZ, numéro d'entreprise 0457.449.426, et dont le représentant permanent est Monsieur Eric VAN CUTSEM. Le mandat de l'administrateur-délégué pourra être rémunéré.

Dans le cadre de l'exercice de ses fonctions journalières, la S.A. EMBOURG CONSULTING pourra agir seule et sans limites de sommes.

* Madame Sophie POSWICK, administrateur, et dont le mandat sera exercé à titre gratuit.

Fait à Perwez, le 30/07/2018

Pour la S.A. EMBOURG CONSULTING, administrateur-délégué,
Eric VAN CUTSEM, représentant permanent

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/10/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).